



# Comité Directeur

## PROCÈS VERBAL du vendredi 26 juin 2020

### Visioconférence

**Présidence** : Philippe COLLOT

**Secrétaire de séance** : Christiane CAU

**Présents** : Monique MACHO, Daniel MALHERBE, Bernard MARMION, Patrick POIX, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHM, Orlando VIEIRA, Gérard VIVES

**Excusés** : Pascal ANTONETTI, Michel BORTOT, Pierre BILLARD, Stéphanie DI BENEDETTO, Vincent DUPRE, Dominique GODEFROY, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD

**Assistent** : Larbi BENCHEIKH (CDA), Nicolas THIERRY (CTD), Nicolas MAKSYMIUK (Directeur administratif)

#### 1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Il les informe que dans le cadre d'une commission rogatoire, il doit être auditionné en tant que Président de District par la Police dans le cadre d'un dossier datant de plusieurs années.

#### 2. Approbation du PV de la Réunion du Comité Directeur du 05/06/2020

Le PV est validé à l'unanimité.

#### 3. COVID-19 : impact sur le fonctionnement du District - Point de la situation à date

Le Comité Directeur prend connaissance des informations émanant des instances parvenues depuis la réunion du 05/06/2020 et qui concernent le District.

#### Reprise de l'activité sportive

Le gouvernement a décidé que la reprise d'activité dans les clubs est désormais possible dans des conditions normales d'entraînement, y compris avec opposition. Les matches amicaux (hors haut niveau) et l'organisation d'événements impliquant des rencontres entre joueurs provenant de différents clubs sont en revanche encore interdits pour l'heure.

L'attention est attirée sur l'obligation de continuer à respecter les protocoles sanitaires pour l'ensemble des activités hors domaine sportif. L'acheminement et l'accueil des licenciés, la gestion des matériels sportifs demeure, notamment, soumis aux règles explicitées dans les guides de reprise d'activité qui ont été diffusés.

Il convient également de prendre en compte les préconisations médicales en matière de reprise d'activité après une interruption longue de la pratique sportive. Il est formellement déconseillé de reprendre les efforts physiques intenses sans travail préalable, afin d'éviter les risques de blessure et autres problèmes de santé.

## Ordonnance du Conseil d'Etat

Celle-ci est favorable aux décisions du COMEX FFF concernant les modalités de fixation des classements et le principe des montées et des descentes appliquées à l'ensemble des championnats amateurs.

## Communiqué du Ministère des sports – Reprise d'activité sportive

Le gouvernement a autorisé la pratique des sports collectifs à compter du 22/06/2020, sous réserve du respect des règles sanitaires générales.

2 guides d'aide à la reprise d'activité sont en ligne sur les sites officiels.

## Fonctionnement du Fonds de solidarité national du Football

Constitution du fonds = 10 € par licencié (au sein du club).

Clubs éligibles = tous les clubs affiliés en 2019/2020 et 2020/2021.

Inscriptions des clubs = les clubs doivent remplir un questionnaire via Footclubs entre le 04/06 et le 30/09/2020.

Suivi des inscriptions = à partir du 01/07, un tableau de bord est transmis tous les 15 jours.

Procédures comptables = la dotation viendra s'imputer sur les échéances (ligne de crédit des comptes clubs) en déduction des sommes dues au titre des licences, à partir du 15/07/2020.

## Ouverture du District au public

Les locaux de Montry et Melun resteront fermés au public par mesure de précaution jusqu'à la mi-août. Des RDV spécifiques avec les clubs demandeurs sont possibles.

### 4. Informations FFF-Instances-Institutions

- a) Informations générales LFA / FFF (autres que celles liées au Covid-19)

**Réunion du Collège des Présidents de District du 22/06/2020 (visioconférence)** = l'objectif de cette réunion était la préparation de l'Assemblée Générale du 26/06/2020.

**Assemblée Générale FFF du 26/06/2020 (visioconférence)** = les points, ci-après, ont été adoptés lors de l'Assemblée :

- Convention entre la F.F.F. et la L.F.P. et Protocole d'accord financier.
- rapport du Comité Exécutif de la FFF afin de rendre compte des décisions liées à l'épidémie de Covid-19 (Procès-verbaux du 25 mars 2020, du 3 avril 2020, du 16 avril 2020, du 28 avril 2020 et du 11 mai 2020).

**Coupe de France 2020/2021** = le 3<sup>ème</sup> Tour a été décalé au 19/20 septembre 2020. 9 clubs franciliens seront qualifiés à l'issue du 6<sup>ème</sup> Tour.

### 5. Informations LPIFF

- a) Réunion LPIFF du Comité Directeur du 24/06/2020

Philippe COLLOT détaille les principaux points abordés.

**Composition des Groupes 2020/2021** = le Comité valide les Groupes U20 – U17R - U15R – CDM – ANC – Football Entreprises / Critérium du samedi – Football Entreprises / Critérium du samedi matin – Futsal. Les dernières divisions des championnats U20 et Football Entreprises restent à valider.

**Calendriers sportifs généraux** = démarrage pour la majorité des catégories le WE des 12-13/09/2020. Suite à réduction du nombre de qualifiés LPIFF en Coupe de France, un tour de cadrage supplémentaire sera peut-être nécessaire en fonction des engagements. 2 versions pour les SEN sont donc proposées. Les calendriers sont plus lourds cette saison, vigilance est demandée aux Districts de s'en inspirer.

**Critériums Régionaux U12/U13** = après examen des critères fixés, le Comité valide la composition des groupes. Il y aura 3 groupes de 13 pour les U13 et 6 groupes de 8 en U12.

**Modifications des textes réglementaires** = le Comité valide les textes correspondant aux évolutions des différents championnats.

**Demandes de licence** : 12 102 enregistrées à date.

**Régionalisation de la Formation** : présentation du processus mis en place à partir de 2020/2021.

**Réunion du Collège des Présidents de clubs du 22/06** : différents points ont été abordés, notamment les décisions prises lors de la crise sanitaire – fonds national de solidarité – régionalisation championnat U20 – Calendriers.

**Propositions Délégués Nationaux** : Jean-Marc DENIS – Eric OUCHENE – Nicolas FORTIER.

**Proposition Observateur en Arbitrage Ligue** : Michel NIEDARNOWSKI.

**Nouveau CTRA** : Eric POULAT arrive début juillet.

## 6. La vie du District 77

### a) Planning des Activités

**09/07/2020** : réunion du CD à Melun.

**28/08/2020** : réunion du CD à Montry.

**04/09/2020** : réunion de rentrée des clubs.

Un calendrier prévisionnel des activités sera présenté lors de la réunion du 09/07/2020.

### b) Gestion sociale

Ludovic VANTYGHM effectue un point de situation à date.

Nouvelle convention collective applicable au 1<sup>er</sup> juillet : elle sera mise à disposition sur chaque site. Décision, en accord avec les organisations syndicales, de reporter les Elections Professionnelles à partir de septembre 2020.

Réunions DP carence durant la période estivale.

Mise à jour avec Christine PARCET du Document Unique.

Les Entretiens Individuels d'évaluation des salariés seront programmés à partir de septembre 2020.

Au vu de l'investissement et de l'adaptabilité des salariés lors de cette période de crise sanitaire, le Comité Directeur décide d'attribuer des primes exceptionnelles dans le cadre de l'ordonnance du gouvernement n°2020-385.

Par ailleurs, l'examen des évolutions salariales sera effectué fin 2020.

### c) Suivi du Plan d'Actions financier

## Vente des Bâtiments de Melun

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des dernières évolutions du dossier.

## Subventions ANS 2020 / Partenariats

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des RDV pris avec les partenaires du District en vue du renouvellement des conventions de partenariat : CA BRIE-PICARDIE & INTERSPORT.

17 clubs ont demandé une subvention pour 35 actions au total dans le cadre de l'ANS 2020. Comme prévu dans la procédure, le District a transmis une proposition de répartition à la Ligue dans les limites

du budget alloué. Rappel que les bilans 2019 « District » doivent être transmis pour le 30/06 et « Clubs » pour le 06/07.

Nicolas MAKSYMIUK précise que le bilan du District a été finalisé et que la vérification du bilan des clubs est en cours.

#### d) Régionalisation de la Formation

Philippe COLLOT présente le dossier au Comité Directeur. Il rappelle que l'objectif de cette régionalisation est de se mettre en conformité avec les conventions d'objectifs, dont un des critères incontournables est celui de la régionalisation des formations au sein des IR2F.

**Calendrier** : mise en œuvre pour la saison 2020/2021.

**Formations concernées** : éducateurs – initiales à l'arbitrage – PFFD.

#### **Fonctionnement et coordination IR2F / District**

- Programmation réalisée par IR2F en concertation avec les Districts.
- IR2F chargée de concevoir le calendrier des formations et certifications, de gérer les inscriptions via Open Portal, les convocations, la facturation, la publication des résultats et le suivi des formations en collaboration avec les Districts.
- Les modules sont ouverts à tout candidat issu du territoire régional, toutefois, les inscriptions « hors département » seront limitées à 4 (session 22 maximum).
- Les inscriptions s'effectuent via les sites FFF – Ligue et District.
- La clôture des sessions est réalisée par l'IR2F.
- Les Districts désignent un référent administratif.
- Les Districts fournissent la liste des formateurs habilités.
- Les Districts informent l'IR2F des programmations réalisées.

#### **Rôle des Districts**

- **La formation des éducateurs**
  - o Définir dates et lieux des modules programmés.
  - o Désigner les intervenants techniques (titulaires de l'habilitation « formateur ») qui restent à la charge des Districts
  - o L'IR2F fournit le matériel pédagogique.
  - o La Ligue reverse aux Districts une part des frais pédagogiques :
    - Modules U9 à U20 + GDB et Futsal = 50/80
    - Certification = 45/60
    - Animatrice fédérale = 15/30
    - Module U6/U7 = 25/40
- **La formation initiale en arbitrage**
  - o La CDA établit la programmation des modules (2 à minima) et transmet les informations à l'IR2F.
  - o La CDA organise la formation selon le CDG de la DTA.
  - o La CDA désigne les intervenants (1er degré ou initiateur confirmé).
  - o La Ligue reverse aux Districts une part des frais pédagogiques : 60/90.
- **Le PFFD**
  - o Définir la programmation, les dates et lieux des modules programmés.
  - o Organise la formation selon le CDG défini par IFF.
  - o Désigne les intervenants titulaires de l'habilitation de formateur qui restent à la charge des Districts.
  - o La Ligue reverse aux Districts une part des frais pédagogiques : 25/40.

#### e) Affaires sportives

#### **Labels « Ecoles Féminines et Futsal »**

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des dossiers présentés par les clubs Seine et Marnais :

- a. **Ecoles Féminines** = 11 dossiers (2 « Or », CS MEAUX et US TORCY - 3 « Argent », ROISSY, MELUN et LOGNES - 6 « Bronze », VAL de France, QUINCY VOISINS, DAMMARIE, CESSON, ST THIBAULT et MITRY)
- b. **Futsal** = 2 dossiers (1 « Elite » - 1 « Espoir ») – Accord si inscription sur les compétitions « District ».

## Offres de pratique

Compte-tenu des incertitudes qui entourent encore la reprise des activités, les engagements seront transmis aux clubs dans les prochains jours, en revanche, **les calendriers ne seront validés et communiqués qu'à la rentrée.**

### Pratique Foot Animation 2020/2021

Le Comité Directeur examine les ajustements demandés à l'équipe technique départementale par rapport à l'offre existante. Après un échange entre les participants, il valide le dossier présenté avec la possibilité d'inscription aux différents challenges.

Par ailleurs, un échange s'engage sur l'évolution de la pratique U13. Compte-tenu de la situation actuelle, le Comité Directeur décide de poursuivre la réflexion et les modalités possibles de mise en œuvre.

### Pratique FUTSAL 2020/2021

Le Comité Directeur valide le projet proposé par l'équipe technique départementale.

### Rentrée du Foot 2020/2021

Le Comité Directeur décide d'une organisation reposant sur la mise en place d'un site d'accueil par secteur.

Toutefois, celle-ci pourra évoluer en fonction des mesures de reprise imposées par l'état.

### Critériums Régionaux

Le Comité Directeur prend connaissance des Clubs Seine et Marnais retenus pour participer à ces critères.

## Classements 2019/2020

Le Comité Directeur valide une modification du classement U14 D1. Le club de MONTEREAU passe de la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> place.

Par ailleurs, compte tenu du motif invoqué, le Comité Directeur valide la demande de rétrogradation en D2 de l'équipe ANC D1 de SAVIGNY.

## Calendrier Général 2020/2021

Après une présentation détaillée du Directeur Administratif, le Comité Directeur adopte le Calendrier Général 2020/2021. Compte-tenu des impacts liés aux décisions de la FFF concernant le calendrier de la Coupe de France et le nombre d'équipes qualifiées à l'issue du 6<sup>ème</sup> tour, celui-ci est susceptible d'évoluer en 1<sup>ère</sup> partie de saison.

## Pyramide des Groupes 2020/2021

Le Comité Directeur valide la pyramide des groupes pour 2020/2021, compte-tenu des modalités décidées par le COMEX FFF lors de sa réunion du 16/04/2020.

*\*13 en 2019/2020*

*Les dernières divisions des catégories SEN D4 – U18 D3 – U16 D3 – U14 D4 – CDM D3 – ANC D4 et FUTSAL D2 varient en fonction des engagements. Leur composition sera donc validée ultérieurement.*

Catégorie	RSG actuel		RSG 2020/2021	
	Groupe	Composition	Groupe	Composition
SEN D1	1	12*	1	14
SEN D2	3	12	3	12
SEN D3	6	10	6	10
U18 D1	1	12	1	13
U18 D2	3	10	3	10
U16 D1	1	12	1	13
U16 D2	3	10	3	10
U14 D1	1	12	1	14
U14 D2	3	10	3	10
U14 D3	3	10	3	10
CDM D1	1	12	1	14
CDM D2	3	10	3	10
ANC D1	1	12	1	13
ANC D2	3	10	2+1	2x11 + 1x10
ANC D3	3	10	3	10
FEM D1	1	14	1	14
FUTSAL D1	1	10	1	10

### Adaptations règlementaires du RSG District pour 2020/2021

Le Comité Directeur examine les différentes hypothèses. La validation des Annexes du RSG District interviendra lors de la réunion du 09/07/2020.

#### f) Gestion des Commissions

Le Comité Directeur reconduit les Commissions du District jusqu'à la mise en place de la nouvelle mandature 2020/2024.

#### g) Informations Générales

### Assemblée Générale CDOS

Ludovic VANTYGHM revient sur les points abordés lors de l'AG du 23/06/2020 :

Les Jeux de Seine et Marne sont reportés du 9 au 13 juin 2021,

Remerciements au football pour l'action en milieu carcéral (dispositif étendu au niveau national).

### Ententes 2020/2021

- **AVON / HERICY** : U14/U16/U18 – Club support AVON
- **TORCY / COLLEGIEN** : U16 – Club support TORCY – Seule équipe 4 évoluant en D3 peut-être en entente.
- **EVERLY / BRAYTOIS** : ANCIENS/45.2 – Club support EVERLY.
- **EVERLY / BRAYTOIS** : 45.1 - Club support BRAYTOIS
- **BRAYTOIS / MONTOIS** : SEN/toutes catégories Jeunes – Club support BRAYTOIS.
- **ETREPILLY / PORTUGAIS PLESSIS** : ANC/FA. Club support ANC ETREPILLY – Club support FA PORTUGAIS PLESSIS.
- **PORTUGAIS PLESSIS / MAY** : SEN – Club support PORTUGAIS PLESSIS.
- **COLLEGIEN / CROISSY** : 45 – Club support COLLEGIEN.
- **LFSJ / JOUARRE** : SEN / ANC – Club support SEN LFSJ – Club support ANC JOUARRE.
- **LOING / PORTUGAIS FONTAINEBLEAU** : ANC / 45 – Club support LOING.

Ces ententes sont validées. (validation de la fusion pour LOING lors de la réunion du CD LPIFF du 24/06/2020).

**SAVIGNY / CESSON et PRESLES / CHEVRY.** En attente de l'accord d'un des clubs.

## Dispositif « chèque sport »

Après examen de la liste proposée par la Région IDF, le Comité Directeur valide la liste des clubs retenus pour bénéficier de ce dispositif.

### 7. Courriers reçus

#### Externe

*Le Comité Directeur prend connaissance des informations diffusées dans les CROS Actu IDF, Lettres du CoSMoS et @actuweb / Newsletter Service Civique et toutes les informations liées à l'épidémie COVID-19.*

- 07/06/2020** : Football Ecologie France. Consultation nationale.
- 08/06/2020** : CDOS. AG du 23/06/2020 en visioconférence.
- 09/06/2020** : notification d'incapacité à l'encontre d'un dirigeant. THORIGNY
- 15/06/2020** : CNP. Nouveau texte CCPAAF.
- 18/06/2020** : DDCS. SNU / missions d'intérêts générales.
- 19/06/2020** : Conseil Département. ANS : aide complémentaire aux activités CTD.

#### FFF/LFA

*Le Comité Directeur prend connaissance de la veille média hebdomadaire transmise et de toutes les informations liées au COVID-19.*

- 10/06/2020** : mode opératoire du Fonds national de solidarité.
- 10/06/2020** : Statuts et Règlements 2020/2021.
- 11/06/2020** : convocation à l'AG FFF du 26/06/2020.
- 16/06/2020** : réunion du Collège des Présidents de District du 22/06/2020.
- 17/06/2020** : reprise de l'activité post COVID. Questionnaire.

#### LPIFF

*Le Comité Directeur prend connaissance de toutes les informations liées au COVID-19.*

- 08/06/2020** : CD LPIFF le 24/06/2020 à Morfondé.
- 10/06/2020** : ANS 2019/2020.
- 17/06/2020** : note LFA concernant FAFA « emploi » 2020/2021.
- 18/06/2020** : documents relatifs au CD LPIFF du 24/06/2020.
- 23/06/2020** : accompagnement juridique.
- 23/06/2020** : guide de connexion AG FFF.
- 23/06/2020** : règlement U17 Régionaux.
- 26/06/2020** : chèques sport.

#### Clubs

- 25/05/2020** : CS OZOUER. Situation d'un jeune joueur.
- 08/06/2020** : SAVIGNY FC. Demande de rétrogradation.
- 04/06/2020** : FC SERVON. Mutations.
- 12/06/2020** : RC PRESLES. Obligations.
- 15/06/2020** : ST MARD AS. Statut de l'Arbitrage.
- 16/06/2020** : RC BRIARD. Logo District.
- 17/06/2020** : ST THIBAUT FC. Date butoir des mutations et structure Footclubs.
- 20/06/2020** : FC MORMANT. Statut Arbitrage.
- 22/06/2020** : RC PRESLES. Reprise d'activité.
- 22/06/2020** : CS MOUROUX. Reprise d'activité.
- 23/06/2020** : SNIE FC. Dissolution.
- 25/06/2020** : CHALAUTRE LA GRANDE. Relevé Club.

## **8. Comptabilité**

Patrick POIX informe le Comité Directeur des points, ci-dessous.

- Réception de la subvention du Conseil Départemental.
- Déclenchement du prochain relevé club le 30 juin 2020.
- Mise à jour de l'annexe financière et Foot Animation à prévoir.
- Le Cabinet Comptable se déplacera au District le 27 août 2020.

## **9. Technique**

Nicolas THIERRY informe le Comité Directeur que le calendrier des formations est désormais encadré par l'IR2F. L'offre proposée sera identique à l'année en cours avec 2 certifications supplémentaires (7). Certains modules s'effectueront à nouveau au District.

## **10. Arbitrage**

Le Comité Directeur prend connaissance d'échanges entre des Arbitres Officiels sur les réseaux sociaux. Considérant les propos tenus, il transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Le courrier à transmettre aux arbitres pour les informer des classements de la saison est en cours de finalisation.

## **11. Questions diverses / Tour de table**

### ***Ludovic VANTYGHEM***

Transmet ses remerciements à Nicolas MAKSYMIUK, Christine PARCET et à l'ensemble des salariés administratifs pour leur adaptabilité en cette période difficile.

### ***Nicolas MAKSYMIUK***

Précise au Comité Directeur que la Fibre est désormais installée sur le site de Melun, mais qu'elle ne peut être reliée au réseau pour l'instant, en l'absence de correspondant informatique régional. Celle-ci sera également installée à Montry dans les prochains jours.

### ***Gérard VIVES***

Informe de son absence à compter du 9 juillet 2020 (vacances).

Propose que le point sur le renouvellement des commissaires soit adressé au Président des Commissions.

S'informe sur le matériel informatique commandé auprès d'IDS. [En attente de livraison.](#)

### ***Orlando VIEIRA***

Souhaite avoir des précisions sur une nouvelle commande de tablettes.

S'informe sur la fusion de LOING.

### Prochaine réunion

**Comité Directeur** : 09/07/2020 à Melun.